



CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 30 août 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Naturalisation :

Un numéro d'appel joignable tous les matins de 9h30 à 11h30

Afin de permettre un plus large accueil des postulants à la nationalité française, les plages de permanence téléphonique seront doublées à partir du 17 septembre 2012. Ce service sera ainsi joignable tous les matins de 9h30 à 11h30 selon les modalités suivantes :

- pour les demandes de naturalisation par décret, vous pourrez désormais appeler tous les matins de 9h30 à 11h30 pour prendre rendez-vous (sauf le mercredi consacré aux naturalisations par mariage) au 01 60 91 09 32 ;
- pour les demandes de naturalisation par mariage, vous pourrez prendre rendez-vous le mercredi matin de 9h30 à 11h30 au 01 69 91 93 20.

Contacts presse Préfecture :

- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
- Marie-José DACHE, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
01 69 91 90 37 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – courriel marie-jose.dache@essonne.gouv.fr